



Dernière mise à jour : vendredi 27 mars, 10 h

RISQUE DE PÉNURIE D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) POUR LA PRÉPARATION DE PRODUITS STÉRILES

Dans le contexte de la pandémie actuelle de coronavirus (COVID-19), la préparation de produits stériles peut devenir problématique si un ou des éléments de l'équipement de protection individuelle (EPI) deviennent difficiles d'accès. En effet, la réutilisation ou l'absence de port d'EPI peut augmenter le risque de contamination microbienne de l'environnement et de l'enceinte de préparations stériles. **Les pharmaciens responsables devraient analyser l'impact d'une pénurie d'EPI sur la préparation de produits stériles et mettre en place des mesures de gestion des risques permettant d'assurer la qualité des produits.**

Afin de diminuer l'impact de cette pénurie, l'Ordre des pharmaciens du Québec propose dans ce document certaines mesures. La mise en place de celles-ci peut donc ne pas respecter l'esprit des normes 2014.01 (Préparation de produits stériles non dangereux en pharmacie) et 2014.02 (Préparation de produits stériles dangereux en pharmacie). **Ces mesures doivent demeurer exceptionnelles et être limitées à la période de pénurie seulement. À noter qu'elles seront évaluées régulièrement et qu'elles pourraient être modifiées ou bonifiées.**

Mesures de base

- Assurer la disponibilité de gants stériles pour les activités de préparation de produits stériles puisque la contamination directe par contact présente un risque majeur.
- Vérifier auprès des fournisseurs la disponibilité des différents éléments de l'EPI.
- Limiter le personnel effectuant la préparation de produits stériles :
 - Planifier le personnel pour maximiser le temps et le nombre de préparations effectuées par jour ou par quart de travail;
 - Minimiser la circulation dans les locaux contrôlés (salle blanche et sas) (ex. : reporter la formation du personnel à une date ultérieure).



- Interdire l'accès des locaux contrôlés à toute personne souffrant d'une condition susceptible d'affecter la qualité des préparations. Par exemple :
 - Toute personne dont le risque d'être contaminée par le COVID-19 est avéré;
 - Toute personne souffrant d'une infection respiratoire ou qui fait de la fièvre.
- Mettre l'emphasis sur l'importance des mesures d'hygiène pour toute personne entrant dans les locaux contrôlés.
- S'assurer que la fréquence de nettoyage et de désinfection est respectée.
- Mettre en place des mesures de contrôle environnemental supplémentaires afin d'assurer la conformité des installations et des techniques aseptiques ainsi que l'efficacité des procédures de nettoyage. Par exemple, l'échantillonnage des particules viables de surface pourrait se faire plus fréquemment dans les locaux contrôlés.

Couvre-chaussures

- Des chaussures propres et dédiées peuvent être portées. S'assurer que celles-ci sont nettoyées fréquemment.

Bonnet

- Utiliser un tissu propre et sans charpie pour couvrir la tête et les cheveux (ex. : bandana).

Masque

- La réutilisation des masques n'est pas recommandée en raison du risque important de contamination microbienne que posent les masques usagés.
- Utiliser un tissu propre et sans charpie pour couvrir le nez et la bouche (ex. : bandana, masque lavable). Changer le tissu à chaque quart de travail ou lorsque les locaux contrôlés sont quittés.

Blouse

Préparation de produits stériles non dangereux

- Le port de blouses lavables peut être envisagé afin de conserver l'inventaire de blouses jetables pour le secteur de préparation de produits stériles dangereux, le cas échéant.
- Les blouses jetables pourraient être réutilisées pour une journée seulement tant que la pénurie n'est pas majeure. Si une pénurie majeure se présente, les

blouses pourraient être réutilisées jusqu'à une semaine. Il est alors recommandé d'utiliser des couvre-manches (manchons) par-dessus la blouse à mettre dans le sas avant la mise des gants. Les couvre-manches ne doivent être utilisés qu'une seule fois.

- Les blouses doivent être changées si elles sont visiblement souillées ou après les activités de nettoyage.
- Si les blouses jetables sont réutilisées :
 - Enlever délicatement la blouse, préférablement près d'une grille de retour d'air;
 - Suspendre la blouse dans le sas, loin d'un lavabo, en vous assurant que le côté propre ne soit pas en contact avec le mur. Pour les milieux ayant un sas partagé, ne pas suspendre les blouses ayant servi à la préparation de produits dangereux près de celles ayant servi pour la préparation de produits non dangereux.

Préparation de produits stériles dangereux

- Le port de blouses lavables n'est pas recommandé à cause du risque de contamination chimique.
- Les blouses jetables ne devraient pas être réutilisées. Si c'est le cas, utiliser des couvre-manches (manchons) par-dessus la blouse à mettre dans le sas avant la mise des gants. Les couvre-manches ne doivent être utilisés qu'une seule fois.
- Les autres éléments de l'EPI ne doivent pas être réutilisés.

Gants

- Les gants ne doivent pas être réutilisés.

N. B Ce document reflète les options potentielles proposées par l'Ordre des pharmaciens du Québec et est inspiré du document publié par le « USP Compounding Expert Committee » le 18 mars 2020 (USP Response to Shortages of Garb and Personal Protective Equipment (PPE) for Sterile Compounding During COVID-19 Pandemic).